

Tremblay & Cie Ltée
SYNDIC POUR FLASH NÉON INC.

CONDITIONS DE VENTE ET RÉSERVES

1. **Vendeur** : Tremblay & Cie Ltée (ci-après appelé « **Syndic** »), en sa qualité de syndic de la proposition de **Flash Néon Inc.** (ci-après appelée l'« **Entreprise** »), est mandaté pour obtenir des offres pour la vente des biens et affaires de l'Entreprise, sous réserve des conditions de vente décrites dans les présentes.

2. **Biens** : L'actif de l'Entreprise (ci-après appelé « **Biens** ») se résume à ce qui suit :
 - LOT 1** Un immeuble commercial et industriel sis au 2724-2734, De La Salle, Jonquière
Évaluation municipale Terrain : **133,500\$** Bâtisses : **358,200\$** Total : **491,700\$**
Superficie Terrain : **34,633 pi²** Bâtiments : **12,433 pi²**
Ce lot comprend les droits dans un bail avec un tiers pour une partie de terrain adjacente.
Le transfert du bail est sujet à l'accord du locateur.

 - LOT 2** Un immeuble commercial et industriel sis au 453, boul. De Quen, Alma
Évaluation municipale Terrain : **167,700\$** Bâtisse : **97,900\$** Total : **265,600\$**
Superficie Terrain : **8,027 pi²** (privative); **22,271 pi²** (commune) Bâtiment : **7,530 pi²**

 - LOT 3** Lot d'enseignes en location avec des clients, incluant petit terrain pour l'une d'elle.

 - LOT 4** Droits dans les biens intangibles suivants : noms commerciaux, site web, achalandage et numéros de téléphone.
(Offre en bloc seulement)

 - LOT 5** Camions, pickups, remorques, chariot élévateur, nacelles et échelles.
(Offre en bloc ou en sous-lots)

 - LOT 6** Équipements de production d'enseignes comprenant : table à lettrage CWT 1640 5' x 13', machine automatisée pour conception et fabrication de lettres Accu Bend Ace avec ordinateur, poinçon automatique 620.
(Offre en bloc ou en sous-lots)

 - LOT 7** Équipements divers comprenant : plieuses à métal, outils variés, compresseurs, chambre à peinture démontable, génératrice, etc.
(Offre en bloc seulement)

 - LOT 8** Ameublement de bureau
(Offre en bloc seulement)

 - LOT 9** Stock de matériels divers

3. **Biens d'autrui** : Il est entendu que les biens marqués « biens d'autrui » ou signalés comme tels ne font pas partie des Biens mis en vente.

Flash Néon Inc. - Conditions de vente et réserve

4. **Inspection** : Les biens peuvent être inspectés sur rendez-vous. On peut prendre rendez-vous en communiquant avec Denis Maltais au bureau du Syndic, à l'adresse suivante :

Tremblay & Cie Ltée
582 Saguenay Est
Chicoutimi
G7H 1L2
dmaltais@tremblaycie.com
Téléphone : 418-549-5642

5. **Soumission en bloc** : Une soumission en bloc doit indiquer le prix offert pour chaque lot.
6. **Ouverture des soumissions** : Les soumissions, scellées et marquées « **SOUSSION FLASH NÉON** », pourront être reçues jusqu'à 14h00, heure locale de Chicoutimi, le mardi 27 août 2019, au bureau du Syndic à l'adresse ci-dessus. Les soumissionnaires ne sont pas invités à l'ouverture des soumissions.
7. **Décision relative aux soumissions** : Ni la soumission la plus élevée ni aucune autre ne sera nécessairement acceptée. L'appel d'offres étant fait dans le cadre d'une proposition, toute vente est sujette à l'approbation finale du tribunal.
8. **Dépôt** : Toutes les soumissions doivent être libellées en dollars canadiens et être accompagnées d'un dépôt (« **Dépôt** ») sous forme de traite bancaire ou de chèque certifié d'une banque ou d'une caisse populaire canadienne. Le Dépôt doit être d'un montant égal à au moins 10 % du prix de la soumission et payable à Tremblay & Cie Ltée, en fiducie.
9. **Retrait de soumission** : Les soumissions constituent une offre ferme qui ne peut être révoquée. Dans l'éventualité où :
- 9.1. l'Acheteur éventuel retire sa soumission au cours des 48 heures précédant l'ouverture des soumissions,
- 9.2. l'Acheteur éventuel souhaite ou tente de retirer sa soumission à n'importe quel moment avant de recevoir l'avis écrit du Syndic l'avisant de l'acceptation ou du rejet de sa soumission,
- 9.3. une soumission a été acceptée et approuvée, et le soumissionnaire ne conclut pas la vente,
- alors le Syndic a la possibilité de retenir le Dépôt du soumissionnaire comme dommages-intérêts ou d'exercer d'autres recours, en quel cas le Dépôt serait présumé être gardé par le Syndic en garantie contre le non-respect par le soumissionnaire de ses éventuelles obligations.
10. **Remboursement du Dépôt** : Le Dépôt accompagnant une soumission sera remboursé en cas de refus de la soumission, à moins qu'il ne soit gardé en vertu du paragraphe 9 ci-dessus.
11. **Acceptation** : En cas d'acceptation d'une soumission, le Syndic doit aviser par écrit le(s) soumissionnaire(s) sélectionné(s) (ci-après appelé l'« **Acheteur** ») au plus tard le vendredi 27 septembre 2019; l'approbation du tribunal sera ensuite demandée.
12. **Entente** : L'acceptation d'une soumission constituera une entente d'achat et de vente des biens (« **Entente** ») entre la débitrice et l'Acheteur à la date de clôture, sujette seulement à l'approbation du tribunal.
13. **Garanties** : Les Biens sont vendus tels quels, aux risques et périls du soumissionnaire, sans aucune garantie légale ou conventionnelle, ni implicitement ni explicitement, ni, notamment et sans restreindre la généralité de ce qui précède, de garantie quant au lieu de ramassage, à la description, à l'usage, à la condition, à la qualité, à la valeur, au caractère commercialisable, à

Flash Néon Inc. - Conditions de vente et réserve

l'état de marche, aux limites de terrain, à la condition environnementale, au titre de propriété ou autre.

Il sera présumé qu'en présentant leur soumission, les soumissionnaires reconnaissent avoir procédé à une inspection des Biens et s'être fiés entièrement à cette inspection, ou à leur connaissance personnelle des Biens, que toute information obtenue du Syndic ou de l'Entreprise au sujet des Biens leur a été fournie dans le seul but de leur faciliter la tâche, sans aucune garantie ou sans aucun engagement quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'information, et qu'aucune information donnée par le Syndic ou l'Entreprise aux soumissionnaires ne constitue un élément de la soumission ou de l'Entente qui pourrait résulter de l'acceptation de la soumission.

14. Clôture

14.1. La date de signature de l'acte de vente est ci-après appelée la « **Clôture** ».

14.2. La Clôture doit se faire dans les cinq jours suivant la date d'acceptation de la soumission ou de son approbation par le tribunal, si requise, ou le jour convenu par l'Acheteur et le Syndic.

15. **Responsabilité fiscale** : Les droits et taxes associés à la vente, y compris les droits de douane, les taxes de vente provinciales et les taxes sur les produits et services, le cas échéant, seront pris en charge par l'Acheteur, en sus du prix d'achat. L'Acheteur sera responsable de toutes ces taxes, et cette responsabilité et les obligations connexes subsisteront au-delà de la Clôture et du transfert de propriété à l'Acheteur.

16. Ajustements

16.1. En ce qui a trait aux biens mis en vente, aucun ajustement des prix ne sera fait en cas d'écart d'inventaire.

16.2. Nonobstant ce qui précède, advenant l'impossibilité de livrer un lot ou une partie de lot dans sa totalité, l'éventuel ajustement du prix sera égal au prix proposé par l'Acheteur dans sa soumission pour le lot ou la partie du lot, conformément au paragraphe 5 des présentes.

17. **Paiement du solde** : Le solde du prix d'achat, y compris les taxes applicables, sera payé en totalité par l'Acheteur à la Clôture.

18. **Prise de possession** : L'Acheteur prendra possession des Biens tels quels, à ses frais, sans aucune responsabilité du Syndic ou de l'Entreprise, dans les cinq jours suivant la réception de l'avis d'acceptation de sa soumission, sous réserve du paragraphe 19 des présentes. Si une partie ou la totalité des Biens achetés doivent être retirés des installations, la responsabilité d'éventuels dommages aux installations en raison de ce retrait incombe à l'Acheteur. Dans tous les cas, l'Acheteur indemniserà le Vendeur de tous les frais et réclamations pouvant résulter des dommages aux installations.

19. **Titre de propriété** : Le titre de propriété ne sera pas transféré à l'Acheteur et l'Acheteur ne pourra prendre possession des Biens tant que le paiement du prix d'achat et les autres paiements éventuels n'auront pas été faits dans leur totalité par l'Acheteur.

20. **Frais juridiques** : L'Acheteur prendra à sa charge :

20.1. la totalité des frais juridiques et des frais de cour directement ou indirectement liés à l'Entente et à toute vente pouvant en découler, ainsi que tous les frais occasionnés par

Flash Néon Inc. - Conditions de vente et réserve

les recherches de titre, évaluations et autres consultations faites à la demande de l'Acheteur ou à son initiative;

20.2. la totalité des frais associés à l'acte de vente, à son enregistrement et à ses copies, dont l'une doit être remise au Syndic et à l'Entreprise, de même que tous les frais associés à l'obtention de certificats de localisation ou de plans d'arpentage, à la recherche de titre, etc.

21. **Risque de perte** : Jusqu'à la Clôture, tous les risques de perte ou de dommages causés aux Biens par un incendie ou une autre cause seront assumés par le Vendeur. Si, avant la Clôture, les Biens subissaient d'importants dommages ou étaient détruits par un incendie ou une autre cause, l'Acheteur pourrait mettre fin à l'Entente par la voie d'un avis écrit au Syndic. Dans ce cas, l'Entente prendrait fin automatiquement et deviendrait nulle, et le Dépôt serait remis à l'Acheteur, sans intérêts, frais, compensation ou déduction. Aucune des parties ne serait tenue responsable envers l'autre des dommages aux Biens et des coûts connexes.

L'option qu'a l'Acheteur de mettre fin à l'Entente doit être exercée dans les dix jours après réception d'une requête écrite du Syndic à cet effet.

Si l'Acheteur n'exerce pas cette option, il aura droit au seul produit de l'assurance, sans excéder le moindre du produit d'assurance ou du montant de son offre, et devra aller de l'avant avec la Clôture.

Dans ce paragraphe, un dommage sera jugé important si le coût des réparations directement associées au dommage représente au moins 50 % du prix de vente du bien.

22. **Défaut de l'Acheteur** : Dans l'éventualité où l'Acheteur manque à ses obligations en vertu de l'Entente, il devra payer les coûts additionnels occasionnés par le non-respect de ses obligations et, s'il refuse de payer, le Syndic peut annuler l'acceptation de la soumission. Dans ce cas, le Syndic et l'Entreprise ont la possibilité de garder le Dépôt en dommages-intérêts ou d'user d'autres recours, en quel cas le Dépôt sera présumé servir de garantie à l'égard de l'éventuelle obligation de l'Acheteur.
23. **Cession des droits** : L'Acheteur ne peut transférer ou céder à un tiers ses droits en vertu de l'Entente, à moins d'avoir le consentement explicite écrit du Syndic. Dans l'éventualité où le Syndic donne son consentement, l'Acheteur et le cessionnaire désigné deviennent conjointement responsables des obligations de l'Acheteur aux termes de l'Entente.
24. **Avis** : Tout avis fourni aux fins décrites ici doit l'être par écrit :

Au syndic,

Tremblay & Cie Ltée
582 Saguenay Est
Chicoutimi, Qc, G7H 1L2

Fax 418-549-5829

Email: dmaltais@tremblaycie.com

Au soumissionnaire ou acheteur,

à l'adresse indiquée dans la soumission

et être envoyé par voie électronique ou par courrier enregistré, ou être remis par un huissier ou un messenger. Tous les avis envoyés par voie électronique seront présumés avoir été reçus le même jour s'ils ont été envoyés avant 16h30, un jour ouvrable. Autrement, ils seront présumés avoir été reçus le jour ouvrable suivant. Les avis envoyés par courrier enregistré seront présumés avoir été reçus 3 jours ouvrables après leur envoi. Les avis livrés en mains propres seront présumés avoir été reçus le jour de la livraison. Un « **jour ouvrable** » exclut les samedis, les dimanches et les congés déclarés fériés dans la province de Québec.

Flash Néon Inc. - Conditions de vente et réserve

25. **Conditions de vente et réserves** : Les conditions de vente et réserves font partie intégrante de cette invitation à soumissionner et des soumissions qui en découleront. Une soumission par un Acheteur éventuel constituera une reconnaissance par l'Acheteur éventuel qu'il a fait une lecture complète des conditions de vente et réserves décrites ici, qu'il a reçu des explications utiles sur chacune desdites conditions et réserves et qu'il a compris les explications et accepté irrévocablement les conditions de vente et réserves.
26. **Loi applicable** : L'Entente est élaborée en conformité avec les lois applicables de la province de Québec, et est régie par ces lois.
27. **Délai** : En cas de délai stipulé dans les présentes, s'il vient à échéance un jour autre qu'un jour ouvrable, le délai sera prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant. Il importe que les transactions envisagées dans les présentes soient menées rapidement.
28. **Validité des conditions de vente et réserves après la Clôture** : Les conditions de vente et réserves resteront pleinement en vigueur après la Clôture et le transfert de la propriété.
29. **Titres** : Les titres du présent document ont pour seul but de faciliter la lecture et n'ont pas de valeur officielle dans l'interprétation des conditions de vente et réserves.
30. **Droit de suspendre ou de changer les conditions** : Le Syndic se réserve le droit de suspendre ou de changer les conditions de vente et réserves stipulées ici aux fins de l'acceptation d'une soumission.
31. **Capacité du Vendeur** : Le Vendeur agit ici en qualité de syndic et n'assume aucune responsabilité personnelle à l'égard des conditions de vente et réserves stipulées.

DATÉ À CHICOUTIMI en ce 9 août 2019.

Tremblay & Cie Ltée, en qualité de syndic à la proposition de Flash Néon Inc.

Flash Néon Inc. - Conditions de vente et réserve

2	Un immeuble commercial et industriel sis au 453, boul. De Quen, Alma Évaluation municipale Terrain : 167,700\$ Bâtisse : 97,900\$ Total : 265,600\$ Superficie Terrain : 8,027 pi² (privative); 22,271 pi² (commune) Bâtiment : 7,530 pi²	
3	Lot d'enseignes en location avec des clients, incluant petit terrain pour l'une d'elle (Liste disponible pour consultation)	
4	Droits dans les biens intangibles suivants : noms commerciaux, site web, achalandage et numéros de téléphone (Offre en bloc seulement)	
5	Camions, pickups, remorques, chariot élévateur, nacelles et échelles (Offre en bloc seulement pour les lots 5-001 à 5-012 ou en sous-lots)	XXXXXXXXXXXXXX
5-001	Camion International 4300 2006, 6 roues, plateforme de 24', nacelle Skyhook de 85', ± 300,000 km, N/S : 1HTMMAAN36H263893	
5-002	Ford E-450 2006, boîte de 16', ± 283,371 km, N/S : 1FDXE45P46DA22951, avec échelle Warwick TTS40 2016, incluant une lampe de travail au DEL 1900 et une passerelle de 15' en fibre de verre, N/S : 41450815-M	
5-003	Ford E-350 2011, boîte de 12', avec écran sur le côté du conducteur, ± 151,136 km, N/S : 1FDSE3FL9BDA57821	
5-004	Ford Flex 2013, ± 307,000 km, N/S: 2FMHK6D83DBD21563	
5-005	Camion International 1999, plateforme et nacelle, N/S : 1HTSDAAR7YH222986 --- Pour les pièces	
5-006	Remorque Artisanale 1986, 2 essieux, longueur de 24', N/S : R993328	
5-007	Remorque Laroche LA27D 2016, 2 essieux, longueur de 24', N/S : 2LCUM3E19FS001108	
5-008	Remorque N & N DO-24 2014, 2 essieux, longueur de 24', N/S : 2NEE13B10ES010013	
5-009	Remorque basculante K-Trail 2015, 2 essieux, longueur de 16', N/S : 2RYDAC2P1HM013106	
5-010	Remorque 2016, modèle PIR6, 5' x 9', 1 essieu, avec 2 enseignes électroniques Dell servant de panneau publicitaire, avec 2 enseignes électroniques Dell, N/S : D202006380160	
5-011	Chariot élévateur TCM PH63017 2005, ± 5987 heures, capacité de 5000 lbs, N/S : 446G00272	
5-012	Chariot élévateur TCM 806 1997, composantes électroniques défectueuses, N/S : 60805875	
5-000	Ou offre en bloc pour les lots 5-001 à 5-012	
LES LOTS SUIVANTS 5-513 À 5-519 NE PEUVENT ÊTRE INCLUS DANS UNE OFFRE GLOBALE		
5-513	Camion Isuzu NPR 2016, boîte de 16', nacelle Telelift Warwick TTS-44-6G 2016, ± 39,284 km, N/S : 54DC4W1B7GS803869	
5-514	Ford E-450 2016, boîte de 12', ± 113,775, N/S : 1FDWE4FL2GDC06312	
5-515	Échelle aérienne hydraulique (nacelle) RH, modèle 38, N/S : 2006-C003RGA (installée sur le lot 5-514)	
5-516	Ford F-550 2012, boîte de 16', ± 153,000 KM, N/S : 1FDUF5GY8CEC78897	
5-517	Échelle aérienne hydraulique (nacelle) RH, modèle 41, 2004, N/S : 204-G001 (installée sur le lot 5-516)	
5-518	Dodge RAM 2500 2014, 4 x 4, ± 200 008 km, N/S: 3C6TR5HT3EG222332	

Flash Néon Inc. - Conditions de vente et réserve

5-519	Toyota Tundra 2014, 4 x 4, ± 214,887 km, N/S : 5TFCY5F11EX016855	
6	Équipements de production d'enseignes (Offre en bloc ou en sous-lots)	XXXXXXXXXXXXXXXX
6-001	Table à lettrage (roller) CWT 1640, année 2017, 5' x 13', N/S : 100609-2	
6-002	Machine automatisée pour conception et fabrication de lettres de marque Accu Bend, modèle Ace (Channel Letter Bender), année 2017, avec ordinateur et moniteur Voc de 21", N/S : 10163430617	
6-003	Poinçon pneumatique, modèle 620, année 2017, N/S : 062015407617	
6-000	Ou offre en bloc pour le lot 6	
7	Équipements divers (liste en annexe) (Offre en bloc seulement)	
8	Ameublement de bureau (liste en annexe) (Offre en bloc seulement)	
9	Stock de matériel divers (liste en annexe) (Offre en bloc seulement)	
Total		

6. J'accepte/nous acceptons d'être liés par les conditions de vente et réserves applicables à la vente des Biens de **Flash Néon Inc.**, lesquelles sont présumées faire partie intégrante de la présente soumission.
7. Je confirme/nous confirmons que cette soumission constitue un engagement légal, valide et exécutoire, et qu'il est irrévocable, sauf en accord avec les conditions de vente et réserves stipulées.
8. Je confirme/nous confirmons que je ne suis pas/nous ne sommes pas un non-Canadien au sens de la *Loi sur Investissement Canada*.
9. Un chèque certifié ou mandat bancaire est joint à la soumission et libellé au nom **Tremblay & Cie Ltée**, en fiducie, pour couvrir le dépôt au montant de _____ dollars, soit au moins 10 % du prix d'achat brut proposé dans la soumission.

DATÉ à _____, en ce _____^e jour de _____ 2019

Par :

Témoin (nom en lettres moulées)

Nom et titre du signataire autorisé

Signature (témoin)

Signature (soumissionnaire)

ANNEXE

LOT 7 – ÉQUIPEMENTS DIVERS

JONQUIÈRE (INTÉRIEUR): Plieuse à métal 10' de marque Tennsmith, modèle HB12116, N/S : 1809, 16 ga.; Scie à onglet 12" de marque Bosch, modèle GCM12SD, N/S : 60400104; Table de travail en bois, 8' x 16'; Guillotine pneumatique 8' de marque Tennsmith; Toupie de marque Procter Cable; (2) Meuleuses de marque DeWalt; Scie va-et-vient de marque DeWalt; (7) Perceuses électriques de marque DeWalt; Scie sauteuse électrique de marque Skil; (6) Perceuses sans fil de marque Makita; Riveteuse à air; (2) Masques à souder; (3) Cloueuses à air de marque Fastco; Soudeuse à points (spot welder) de marque Lynx Soudeuse au MIG de marque Miller, n/s 3127, 212 ampères; Soudeuse au MIG de marque Miller, n/s 903497, 250 ampères; (4) Baladeuses; Table de travail en métal 24" x 48"; Étagère en métal de 36" x 80"; Lot d'emporte-pièces; Soudeuse à points (spot welder) de marque Progressive; Échelle de 16'; Plieuse à métal à dents 12" , N/S: 394, année 1999; Table en acier 5' x 10'; Riveteuse à air de marque Arslan, modèle 85PS; Meuleuse de marque DeWalt; Capteur de fumée de marque Plymovent, N/S: 984497; Scie à ruban 3/8" de marque King; Rouleau à feuilles 48" de marque Fintek, modèle 5016, année 2011, N/S: 07102V; (2) Tables en métal de 4' x 8'; Section d'étagère 3' x 5'; (2) Paravents pour soudure 36"; Soudeuse au MIG de marque Lincoln, modèle 350, N/S: N1141100040; Meuleuse de marque Bosch; Sableuse rotative à air; (7) Serre-joints de 27"; (12) Pincés à clam 5"; Scie à ruban de marque Craftex, modèle CX 100; Armoire en PVC 30" x 20" x 6"; Fusil à air chaud; Meuleuse de marque Bosch; Meuleuse de marque Makita; Scie à fer; Fusil à colle; Perceuse sur colonne de marque Jet, N/S: 3960112 avec lot de mèches; (10) Serres de grandeurs variées; Meuleuse double de marque DeWalt, N/S: 20510; (3) Masques à souder; (3) Pelles; (7) Attaches-remorque; Câble de démarrage; (12) Sangles; Étau sur pied 4' 1/2"; Ensemble de torches; (4) Transporteurs sur roues 12" x 32"; Établi en métal 52" x 49"; Soudeuse au MIG 250 ampères; Soudeuse de marque Lincoln, n/s 1980503048 (défectueuse); Soudeuse à baguette 250 ampères; Étau 6"; Extincteur; (2) Tréteaux à rouleaux; Scie à métal horizontale de marque King, lame 1/2"; Coupeuse à métal de marque Makita avec convoyeur de 8'; Coupeuse à métal de marque DeWalt, modèle 716, N/S: 2414 avec convoyeur à rouleau 16"; Échelle; (18) Tréteaux 48"; (6) Transporteurs sur roues; Plieuse à métal 10', modèle HB1021, N/S: 04906; Table en bois de 16' x 6' 8" avec 2 rouleaux pour papier d'emballage 6'; Étagère sur roues 5 tablettes, 24" x 6'; (6) Tables sur roues de 52" x 27"; Compresseur 7,5 HP; Compresseur 15 HP; Mélangeur à peinture de marque Lechler avec brasseur, balance de marque PMA et écran 18"; (3) Étagères en acier de 40" x 24" x 8'H; Coffre 16 tiroirs, 22" x 12"; Compresseur à air 1/2 HP; (2) Fusils à peinture de marque Devilbiss; Chambre à peinture démontable de 28' x 14' avec palan à chaîne 1 tonne; Banc de scie de marque General; Plieuse à dents 36"; (2) Palans à chaîne électrique 1 tonne; Escabeau 12'; (2) Escabeaux 6'; Table en métal 36" x 9'; Découpeuse à vinyle de marque Rolland, modèle Camm-1Pro, modèle CM1030; Imprimante 54" de marque Mimaki, modèle CJV 30-30, N/S: H21BB602, année 2011; Table de travail pour lettrage de 4' x 20'; Sableuse à courroie de marque King Canada; Fusil à air chaud; Perceuse de marque Makita; (14) Cônes de couleur orange; Section d'étagères 5 tablettes 42" x 12"; Ensemble d'appareils servant à souffler le verre incluant 3 brûleurs et inventaire de tubes de néon; Ensemble de torches à souder; Soudeuse au MIG de marque ESAB, N/S: 0174390309, 280 ampères; Soudeuse au MIG de marque ESAB, 250 ampères; Compresseur 2 HP de marque Stanley, N/S: 332139; Récupérateur de mercure; Échelle 30'; Échelle pliante 18'; (2) Distributeurs à colle; Génératrice de marque Champion, 6500 ampères; Strapeuse manuelle; (2) Ensembles de fourches de 5' et 7' pour chariot élévateur; Machine à pression, 5 000 lbs; Table à vacuum 12' 6" x 8'; Banc de scie de marque Skilsaw; (2) Extincteurs; (6) Chevalets en PVC; (6) Pelles; (4) Balais; Lot d'extensions électriques; Distributeur à air; (2) Baladeuses; Perceuse de marque King, modèle 22; Scie manuelle; Sections d'étagères 7 tablettes, 36" x 24" x 6'h; Plieuse manuelle 48"; Transporteur 24" x 52"; Scie onglet de marque DeWalt, modèle DW703, N/S: 214360; Scie à onglet de marque Bosch, n/s 885231739 avec visière; Banc haut sur roulettes; Enseigne extérieur sur pylone; Soudeuse à baguette 170 ampères avec moteur à essence de marque Honda, 9 HP; Table en acier 24" x 14'; Table à découper CNC de marque Multicam, N/S: 3-305R040064, année 1999, 6' x 12' avec vacuum et tableau de contrôle; (2) Ventouses; Sableuse à bandes 4" de marque Craftsman; Lamineur sur pied 60" de marque GBC, année 1994, N/S: UG0006

JONQUIÈRE (EXTÉRIEUR): (2) Boîtes de camion 18' avec rebuts à l'intérieur; Échelle 24'; Conteneur de 40' comprenant: 28 clôtures de chantier, 9 Pattes d'échafaud avec madriers, lot de contenants à essence, scie à béton; Conteneur de 40' comprenant: 5 matelas, poinçon de marque Norlock, modèle 181, N/S: 20080, compresseur 1 HP sur roues, sableuse à bandes, machine à pression de marque Radial, poinçon, Planeur 6"

Flash Néon Inc. - Conditions de vente et réserve

JONQUIÈRE (À L'INTÉRIEUR DU LOT 5-001): Escabeaux; Échelle de 24'; Génératrice de marque Champion, année 2013, 4000 W, N/S: 13MAR0700539

ALMA: Transpalette; Escabeau 6'; Échelle de 16'; Panier pour nacelle

QUÉBEC: Banc de scie 10" de marque King, N/S: 14935062; (5) Sections d'étagères 36" x 24" x 6'; (2) Chaises en plastique; Lot de contenants entamés; Lot de pièces usagées; Section d'étagères industrielles 4 tablettes 24" x 7"H; Perceuse à percussion de marque Hilti, modèle TE52; Conteneur de 40' avec (4) pattes d'échafaud, table de travail 8', compresseur de marque Mastercraft; Conteneur de 40' avec desserte de couleur rouge, (2) échelles de 24', (2) sections d'étagères de 6', escabeau de 10', aspirateur de marque MasterVac, section d'étagères 48"; scie radiale de marque Bosch; échafaud sur roues 8' de couleur jaune

QUÉBEC (DANS CAMION ISUZU): Lot de néons; (2) Escabeaux; Baladeuse; Compresseur de marque DeWalt; Échelle; (2) Ceintures de sécurité; Extincteur; (4) Gallons à mesurer 100'; Lot de petits outils tels que perceuse, cisaille, rallonge, électrique; Génératrice de marque Champion, modèle 196, 3500 W; (13) Feuilles d'aluminium de couleur rouge

LOT 8 – AMEUBLEMENT

JONQUIÈRE: Horodateur de marque Lathem avec casier pour cartes de poinçon

SECTION LAMINAGE

Bureau de 42" x 30"; Ordinateur de marque Dell avec écran 23" de marque Samsung; Système téléphonique de marque Voxsun, modèle SPT41P avec appareil de la réception et 15 appareils standard; Chaise sur roulettes; Casier pour employés 4 sections 36" x 6'; Trousse de premiers soins

DANS LA SECTION OÙ SE TROUVE LA TABLE À VACUUM

Table 30" x 5'; (5) Chaises; (2) Armoires de rangement 24" x 17" x 5'H; Réfrigérateur 20" x 22"; Four micro-ondes de marque Danby; Cafetière de marque Keurig

SECTION BUREAU D'ADMINISTRATION

Bureau en L 36" x 6' avec L de 42"; (2) Classeurs horizontaux 4 tiroirs; Imprimante de marque MFC, N/S: 9130; Classeur en stratifié 2 tiroirs; Chaise sur roulettes; (2) Chaises d'attente; Appareil 3/1 de marque Canon; Ordinateur de marque BOX 500 avec écran 27" de marque Asus clavier, souris et 2 caisses de son; Crédence 66" x 20"; Patère; Coffre-fort de marque Sentry, 14" x 17"

BUREAU 2

Bureau en L de 36" x 6' avec L de 34"; (2) Chaises sur roulettes; Chaise d'attente; Ordinateur avec écran 27" de marque Asus, clavier et souris; Classeur horizontal 4 tiroirs; Classeur 36" 2 tiroirs; Imprimante de marque MFC, modèle 7240

BUREAU 3

Bureau 32" x 5' avec crédence de 20" x 6'; Écran 27" de marque LG; Fauteuil sur roulettes; (2) Chaises d'attente; Armoire de 27" x 16" x 5'; Bureau d'ordinateur 22" x 42"; Patère; Passage; Meuble de rangement 3 tablettes et 2 tiroirs, 36" x 25" x 36"H; Brocheuses; Extincteur

BUREAU 4

Bureau 36" x 6'; Fauteuil sur roulettes; (2) Chaises d'attente; Déchiqueteuse à papier; Crédence 20" x 5'4"; Armoire de couleur acajou de 36" x 15" x 6'; Bureau 2 tiroirs 5' x 5' x 36"H; Chaise sur roulettes; (2) Ordinateurs défectueux; Table à café de 15" x 36"; Cafetière de marque Keurig; Réfrigérateur de marque Hamilton; Meuble 3 tiroirs de 19" x 20"; Four micro-ondes de marque Sunbeam

BUREAU 5

Bureau 23" x 6'; Ordinateur avec écran 27", clavier et souris; (2) Chaises sur roulettes; Meuble de 12" x

Flash Néon Inc. - Conditions de vente et réserve

36"; Classeur 4 tiroirs

BUREAU 6

Bureau en L de 5' x 30" avec L de 40"; Imprimante de marque Brother, modèle MFC 9130; (3) Armoires de 24" x 48"; Chaise sur roulettes; Ordinateur HP avec écran 27", clavier et souris; Classeur horizontal 5 tiroirs; Chaise d'attente

BUREAU 6

(2) Bureaux de 30" x 5'; Ordinateur de marque Delta avec 2 écrans 27" de marque Samsung, clavier et souris; Armoire 31" x 16" x 64"H; (2) Chaises sur roulettes; Chaise d'attente; Classeur en stratifié 3 tiroirs 18" x 25"

BUREAU 7

Bureau en L de 30" x 6' avec L de 20"; Ordinateur de marque HP avec 2 écrans dont un 27" et un de 19" de marque Samsung, clavier et souris; Armoire de rangement de 33" x 12" x 5'H; (2) Armoires 2 tablettes de 30" x 24" x 29"H; Cafetière de marque Bosch; Chaise sur roulettes; Chaise d'attente; Meuble de rangement de 16" x 36" x 27"H

BUREAU 4 (SOUS-SOL)

Bureau de 30" x 5'; Chaise d'attente

SALLE DE CONFÉRENCE

Table de conférence de 48" x 12'; (8) Fauteuils sur roulettes; Four micro-ondes de marque Danby; Réfrigérateur de marque Kenmore 22" x 24" x 33'H; Meuble 3 tablettes, 27" x 24" x 29"; Tableau marqueur 39" x 48"; Caméra sur pied de marque Canon, modèle EDC 70D; Bureau 30" x 5'

BUREAU 5 (SOUS-SOL)

Bureau 30" x 5'; Ordinateur avec écran de marque Samsung; Lot de pièces électroniques; Coffre d'outils de couleur rouge 10" x 24"; (3) Chaises sur roulettes; Extincteur

BUREAU 6 (SOUS-SOL)

Bureau 30" x 5'; Ordinateur de marque HP avec écran 20" de marque LG, clavier et souris; Classeur horizontal 4 tiroirs; Classeur vertical 4 tiroirs; Prise multiple; Chaise d'attente; Chaise sur roulettes; Bibliothèque 12" x 36" x 6'H

SALLE (SOUS-SOL)

(2) Bibliothèques de 36" x 19" x 8'H; (2) Classeurs verticaux 4 tiroirs; Classeur horizontal 3 tiroirs; (2) Bureaux 30" x 5'; Ordinateur avec écran 22" de marque Toshiba, clavier et souris; Classeur à dossiers de 32" x 16"; Chaise sur roulettes; (4) Chaises d'attente; Déchiqueteuse; Table 36" x 36"; (3) Fours micro-ondes dont un de marque Kenmore, Magnasonic et Danby; Cuisinière de marque GE; (2) Casiers pour employés de 36" x 12" x 6'H (4 sections)

ALMA: (3) Bureaux en L 30" x 60"; (2) Chaises en osier avec table; (5) Chaises en cuir de couleur noire; (3) Classeurs horizontaux 4 tiroirs; Bureau 34" x 16" x 48" avec huche; Classeur vertical 3 tiroirs; Bureau 30" x 20" x 36"H; Ordinateur; Classeur 3 tiroirs; Téléphone; Machine à café de marque Keurig; Armoire de rangement 29" x 16" x 5'; Classeur horizontal 3 tiroirs; Ordinateur avec écran 20", clavier et souris; Four micro-ondes de marque Hotpoint; (2) Chaises sur roulettes

QUÉBEC: Enseigne extérieur en corroplast 3' x 16'; Enseigne extérieur en corroplast 3' x 6'; Bureau 30" x 6'; Ordinateur avec écran 24" de marque LG, clavier et souris; Chaise sur roulettes; (4) Chaises d'attente; Table en mélamine de 30" x 5'; (3) Classeurs horizontaux 3 tiroirs; Bureau 36" x 6'; Crédence de 6'; Ordinateur de marque Lenovo, modèle Thinkcenter avec écran 22" de marque Acer, clavier et souris; Fauteuil sur roulettes; (2) Plantes artificielles; Patère; Enseigne néon 4' x 5' avec Dell; Classeur 2 tiroirs

À L'ÉTAGE

Bureau en bois de 42" x 6'; (3) Chaises d'attente; Fauteuil sur roulettes; Système téléphonique avec 3 appareils; Plante artificielle; Armoire en bois de 40" x 42" x 46"H; Bureau 30" x 6"; Fauteuil sur roulettes; Bureau 30" x 6'; Imprimante de marque HP, modèle Deskjet 810C; Balayeuse de marque Shop-Vac; Bureau 30" x 5'; Ordinateur avec écran 22" de marque Samsung, clavier et souris; Fauteuil sur roulettes;

Flash Néon Inc. - Conditions de vente et réserve

Bureau en L de 24" x 5' avec L de 36"; Écran 21" de marque LG; Imprimante de marque HP, modèle 6988; Table en stratifié de 36" x 17"; Écran 18" de marque Samsung; (2) Chaises d'attente; Fauteuil sur roulettes; Ventilateur 22"; Bureau 30" x 6'; (2) Chaises sur roulettes; Bibliothèque 36" x 12" x 55"H; Switch de marque HP, modèle ProCurve; Classeur en PVC 12" x 48", 6 compartiments; Photocopieur de marque Xerox, modèle 3635, N/S: LBP349161; Table en bois de 30" x 5'; (3) Plantes artificielles; Déchiqueteuse de marque Fellowes; (3) Classeurs verticaux 4 tiroirs; Bureau 30" x 5'; (3) Classeurs verticaux 3 tiroirs; (2) Fauteuils sur roulettes; Patère; Ordinateur avec écran 18" de marque Asus, clavier et souris; Armoire de rangement de 17" x 21" x 40"H

CUISINE

Table de 30" x 5' avec 4 chaises; Table de 30" x 30" avec 2 chaises; Réfrigérateur; Four micro-ondes de marque Danby; Four Black & Decker; Bouilloire de marque Sunbeam; Cafetière de marque Keurig; Extincteur; Réfrigérateur de marque GE; Bureau 24" x 48"; Seau et moppe

SALLE VERROUILLÉE

Table 4' x 8'; Cuisinière; Refroidisseur d'eau; (6) Classeurs verticaux 4 tiroirs

LOT 9 – STOCK DE MATÉRIEL DIVERS

JONQUIÈRE: Lot de fluorescents (30 boîtes) de 4', 6' et 8'; Casier 34" x 12" x 42" avec boulons; Casier 36" x 12" x 43" avec boulons; Lot de solvants contaminés incluant environ 10 x 5 gallons et 3 x 45 gallons; Lot de corniches en aluminium en L dont 16 de 20' x 1 1/2" x 1 1/2" et 5 de 20' x 3/4" x 3/4"; Lot de contenants de peinture Lechler; Lot de pièces en aluminium (situé sur le mur extérieur de la chambre à peinture); Lot d'environ 150 rouleaux de vinyle entamés; Lot de pièces électriques tels que boîtes électriques, filage, ballast, câbles, rouleau pour soudure, vis...; Modules pour fabrication d'enseignes DEL; Échantillons d'enseigne en cours de fabrication de 36", 24" et 49"; Lot de cartes électroniques; Lot de câbles; Lot de manettes; Lot de pièces électroniques; Rouleaux de fils électriques; Lot de composantes électriques; Tuyaux en aluminium 20'; Lot d'environ 20 tuyaux usagés 25' x 15"; Support contenant lot de feuilles en aluminium, soit 10 feuilles de 4' x 8' et 10 feuilles de 5' x 8'; Lot de plexiglass contenant 30 feuilles de 4' x 8'; Lot de rebuts; Lot d'environ 60 enseignes usagées; Lot de poteaux et fer usagés (environ 6 000 lbs)

ALMA: Lot d'ancrage; Lot de contenants de peinture pour rebut; Panier pour nacelle